

**SOUTENIR ET DEVELOPPER LES RESEAUX DE SUIVI ET LES PROGRAMMES
D'AMELIORATION DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPECES VEGETALES
D'INTERET EUROPEEN**



© A. Bellanger

► **Rappel de l'objectif :**

Préserver la biodiversité du site Natura 2000 et tout particulièrement les habitats et les espèces d'intérêt communautaire.

Soutenir et optimiser la gestion écologique qui est déjà menée sur certains sites.

Poursuivre l'acquisition de connaissances naturalistes et scientifiques.

► **Habitats et espèces concernés :**

- Flûteau nageant (code 1831) / Oseille des rochers (code 1441) ;
- Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (code 3150) ;
- Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion* (code 3150) ;
- Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques, des pelouses aérohalines et des pelouses rases des contacts pelouses aérohalines-landes (code 1230).

► **Secteurs concernés :**

Falaises de Carolles-Champeaux, marais de Sougeal et autres sites potentiels en baie du Mont-Saint-Michel.

Action transversale à relier aux plans opérationnels des autres sites Natura 2000 de Basse-Normandie et de Bretagne, particulièrement en ce qui concerne le Flûteau nageant.

► **Descriptif des opérations et recommandations :**

19.1 Suivre sur le long terme la population de Flûteau nageant et ses habitats.

Le Flûteau nageant (*Luronium natans*) est localisé en plusieurs stations au sein des fossés du marais de Sougeal. Un premier travail d'inventaire et de suivi a été réalisé par l'Université de Rennes I dans le cadre de la gestion de la Réserve Naturelle Régionale du Marais de Sougeal et de l'élaboration du DocOb Natura 2000. Dans un premier temps, ce travail a permis de quantifier plus largement la présence d'espèces patrimoniales dans les fossés situés sur ce marais, tout en portant une attention particulière sur le Flûteau nageant. L'état des lieux réalisé en 2006 a permis de caractériser les stations existantes puis de suivre entre 2007 et 2009 leur dynamique après l'opération de curage de fossés effectuée à l'automne 2006.

Cette opération a pour objet de poursuivre le travail engagé avec l'Université de Rennes I afin d'apprécier et de suivre sur le long terme :

- le processus de recolonisation des fossés par le Flûteau en fonction des modalités de curage,
- les conditions de développement et de diffusion de l'espèce dans le marais en fonction des conditions abiotiques,
- l'expérimentation d'extension du Flûteau nageant dans le secteur nord du marais,
- de suivre l'état de conservation de l'espèce dans le site Natura 2000.

Elle permettra d'affiner les modalités de gestion à mettre en œuvre (par exemple opérations de curage) sur ce secteur pour maintenir et/ou favoriser le développement de l'espèce.

Comment :	🔍 Veille et suivi.
Qui	Maîtres d'ouvrage pressentis : Communauté de communes Baie du Mont-Saint-Michel - Porte de Bretagne.
et avec qui :	Partenaires : Université de Rennes I, Structure animatrice du DocOb, DREAL, Région Bretagne, Conservatoire national botanique de Brest.
Financement :	Ministère en charge de l'écologie, Région Bretagne (Espace Remarquable de Bretagne).
Priorité :	★★★

19.2 Favoriser la mise en place d'un programme régional d'études et de recherches sur le Flûteau nageant.

Les études menées sur le Marais de Sougeal par l'Université de Rennes I permettent d'apporter des éléments de connaissances essentiels en ce qui concerne l'écologie du Flûteau nageant et la prise en compte de cette espèce dans les divers modes de gestion. La fiche descriptive de cette espèce, élaborée par le Muséum National d'Histoire Naturelle en appui à la mise en place des sites Natura 2000 (Cahiers d'Habitats Natura 2000 : espèces végétales) fait état des incertitudes en ce qui concerne les menaces et la variabilité des situations qui, de fait, rend difficile les propositions de mesures de gestion précises. Il est précisé que « *l'amélioration des nos connaissances relatives à l'espèce est par conséquent indispensable* ».

Il s'agit donc sur la base des travaux initiés d'encourager la mise en place d'un programme d'étude et de recherche sur cette espèce à l'échelle interrégionale (Bretagne et Basse-Normandie) en s'appuyant en premier lieu sur les gestionnaires de sites Natura 2000 abritant l'espèce. Les différentes conditions abiotiques et configurations de gestion des sites permettront d'améliorer un peu plus les connaissances sur son écologie et la gestion à privilégier. Ce programme pourra aboutir à des recommandations de gestion, et inciter à la mise en œuvre d'actions possibles dans le cadre de Natura 2000 (curages des fossés, lutte contre des espèces indésirables, etc.).

Enfin, ce travail devra s'articuler avec le plan national de restauration « Flûteau nageant » qui sera mis en place les prochaines années (cf. fiche action 1.10). Celui-ci vise à organiser un suivi cohérent des populations de l'espèce, à mettre en œuvre des actions coordonnées favorables à sa restauration, à informer les acteurs concernés et le public et à faciliter l'intégration de sa protection dans les activités humaines et dans les politiques publiques d'infrastructures.

Comment :	📁 Etude.
Qui et avec qui :	Maîtres d'ouvrage pressentis : Université de Rennes I. Partenaires : Structure animatrice du DocOb, DREAL, Régions Bretagne et Basse-Normandie, Communauté de communes Baie du Mont-Saint-Michel - Porte de Bretagne, Conservatoire botanique national de Brest, gestionnaires de sites Natura 2000.
Financement :	Ministère en charge de l'écologie.
Priorité :	★★

19.3 Etablir un diagnostic initial et un suivi à long terme de l'Oseille des rochers et de ses habitats.

A contrario du Flûteau nageant, l'Oseille des rochers n'a pas fait l'objet d'un diagnostic précis. Bien que sa présence est avérée en contrebas des falaises de Champeaux, il reste à mettre en place un état des lieux précis s'accompagnant d'un suivi sur le long terme (taille de(s) population(s), mise en place de suivis terrain et cartographiques de(s) population(s), etc.). De potentielles autres stations sont à rechercher sur ces mêmes falaises mais également au-delà (cf. opération 19.4)

Comment :	📁 Etude, 🔍 Veille et suivi.
Qui et avec qui :	Maîtres d'ouvrage pressentis : DREAL. Partenaires : Structure animatrice du DocOb, Conservatoire botanique national de Brest, Conservatoire du littoral, SyMEL.
Financement :	Ministère en charge de l'écologie.
Priorité :	★

19.4 Rechercher de nouvelles populations d'espèces végétales d'intérêt communautaire.

Cette opération consiste à développer les efforts de recherche de nouvelles stations d'espèces végétales d'intérêt communautaire, voire de nouvelles espèces, sur l'ensemble du site Natura 2000 et ses marges. Pour cela, les secteurs favorables au développement du Flûteau nageant (marais du Mesnil, d'Aucey-Boucey, de Châteauneuf, etc.) ou de l'Oseille des Rochers (falaises de Cancale, îlot de Tombelaine, île des Landes, etc.) devront être prospectés plus particulièrement.

Parmi, les autres espèces à rechercher, on peut citer par exemple le Coléanthe délicat (*Coleanthus subtilis*), l'Ache rampante (*Apium repens*) ou le Liparis de Loesel (*Liparis loesalii*).

Comment :	🔍 Veille et suivi.
Qui et avec qui :	Maîtres d'ouvrage pressentis : DREAL. Partenaires : Structure animatrice du DocOb, Conservatoire botanique national de Brest.
Financement :	Ministère en charge de l'écologie.
Priorité :	★

► **Récapitulatif :**

Opération	MO*	Financement	Priorité
19.1 🔍 Suivre sur le long terme la population de Flûteau nageant et ses habitats.	Communauté de communes Baie du Mont-Saint-Michel - Porte de la Baie	Etat*, Région Bretagne	★★★
19.2 🏠 Favoriser la mise en place d'un programme régional d'études et de recherches sur le Flûteau nageant.	Université de Rennes I	Etat	★★
19.3 🔍 Etablir un diagnostic initial et un suivi à long terme de l'Oseille des rochers et de ses habitats.	DREAL*	Etat	★
19.4 🏠 Rechercher de nouvelles populations d'espèces végétales d'intérêt communautaire.	DREAL	Etat	★

*MO : Maitre(s) d'ouvrage(s) pressenti(s)

*Etat : Ministère en charge de l'écologie

*DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.